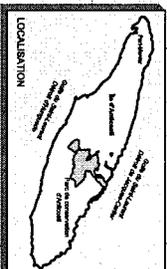


Copie réduite pour
publication à la Gazette
officielle du Québec.



Québec
 Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement

**PARC DE CONSERVATION
 D'ANTICOSTI**

LIMITES

Appartenance prioritaire : Parcs non dévolus
 Municipalités : L'Île-d'Anticosti
 Municipalités adjacentes ou contiguës : Minganie
 Circonscription fédérale : Saguenay
 Région administrative : Côte-Nord (09)

Échelle 1 : 200 000
 0 2 4 km

Date de l'étude : 13 novembre 2000
 Dossier : PLANQ 1325-000-0402
 Plan no. 12-282-2

Préparé par : Stéphane Chouler
 Directeur général

Titre : 35

L'original de ce document est conservé aux archives
 de la Direction de l'environnement et du patrimoine
 technique.